

L'instant d'une lecture, remonter les siècles, se glisser dans l'histoire des hommes et des femmes qui ont forgé notre famille.

Pyrénées / Ariège / Couserans / Balagué



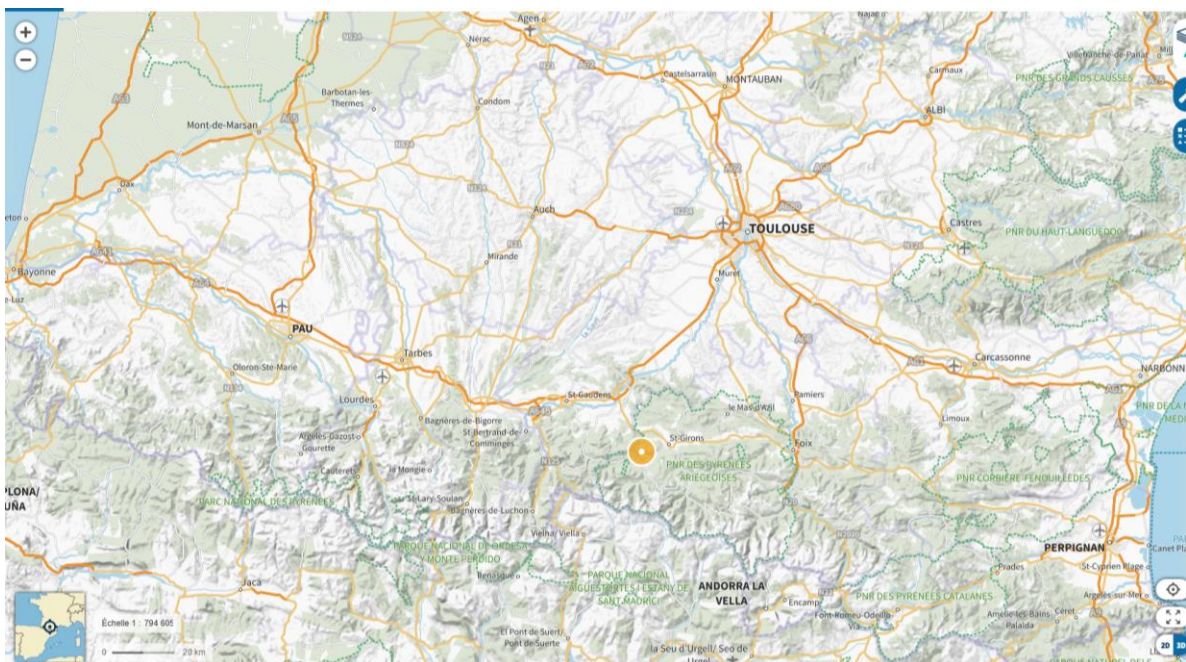
« Celui qui ne sait pas d'où il vient ne sait pas où il va »

Ce proverbe est attribué à **Otto de Habsbourg**, député au Parlement européen de 1979 à 1999.

Des « papiers » précieusement conservés, que l'on garde pour plus tard, rangés dans un tiroir d'une commode, voilà comment a débuté ce travail de mémoire.

Grâce à nos documents et à ceux des archives départementales, nous découvrons cette saga familiale de 450 ans (Près d'un demi millénaire). Avec des personnages forts, travailleurs et déterminés qui, je le sais nous ont transmis quelques gènes.

Ceci a été rendu possible par la particularité de Balagué commune de Balaguères berceau pyrénéen des Roque(s).



Centré au cœur des Pyrénées à 185 km de Cerbère à l'Est. À 215 km de Bayonne à l'Ouest. À 18 km de l'Espagne au Sud et à 80 km de Toulouse au Nord.

Village de Balagué



L'église en extrémité ouest du village.

Tour du château de Sainte Catherine



Balagué,

village attachant, un peu particulier vis-à-vis de ses voisins de montagne. Il dispose d'une situation géographique unique en Couserans. Génération après génération les habitants ont très fortement modelé leur vallée pour aboutir à une forme d'utilisation optimale de leur lieu de vie. Balagué se raccorde à l'axe St

Girons / Castillon par un verrou étroit à Alas. Passé ce verrou il faut rapidement s'élever pour découvrir l'étonnante plaine d'altitude d'une centaine d'hectares tout à fait plane dans ce pays de pentes encloses de tous côtés. Protégé au nord par le pic de l'Estelas 1229m. A l'ouest par Le sommet de Montreich 1250m, Et au sud par la tour et le château de Sainte Catherine à 750m de hauteur.

Le village est enserré au centre de cette plaine, créant une impression d'un monde à l'écart plus centré sur lui-même qu'ouvert à l'extérieur. La route départementale s'arrêtant au bout du village.

Moteur ou conséquences de ce particularisme tous les Balaguérous, d'aujourd'hui descendent par leur père comme par leur mère, d'autres Balaguérous.

C'est ce groupe fort homogène qui génération après génération, a pris possession de la vallée, en la structurant en fonction de ses besoins, de ses possibilités techniques et humaines.



Carte postale 1910 : le centenaire de Balagué.
Entrée du presbytère



Eté 2023 Daniel Roques Balagué
Sortie festive

La mise en œuvre de cette généalogie simplifiée, directe et l'aboutissement de plusieurs facteurs. L'on peut dire que le terreau avait été bien préparé. En effet, dans les années 60, avec la Citroën Traction Avant, mon père, Jean nous emmenait quelques fois à Balagué pour voir le village d'où nous venions et discuter avec quelques cousins éloignés.

« LE » document déclencheur (original) est un testament transmis de la main à la main sur 6 générations ! je le tiens à disposition d'un des membres de la génération 13 (G13) à charge pour lui de le transmettre à la génération 14 ou 15.

Ce document est numérisé en PDF et transcrit en Word. Puis mis sur un site internet pour pouvoir être accessible à tous à tout moment.

Ce testament est le point de départ d'une enquête menée grâce à l'aide de deux généalogistes chevronnées. Deux cousines :

Jeanine Bareille de Balagué et Danielle Besson-Léau de Paris.

De part ce testament Jeanine m'a appris que nous étions cousin.

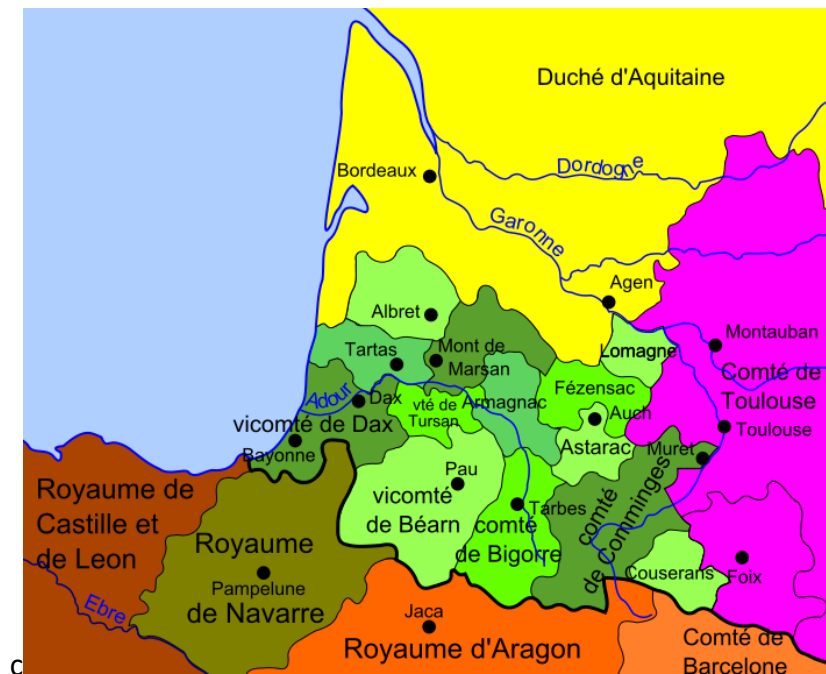
Son aïeul est Pierre Roques, frère de Raimond Roques, notre aïeul. Tous deux fils de Jean Roques décédé le 18 mars 1855.

Son passe-temps favori a été la recherche d'archives à la préfecture de l'Ariège pour pouvoir dresser toute la généalogie des habitants de Balagué Elle m'a transmis de nombreuses photocopies de documents anciens.

Quant à Danielle Besson-Léau, son arrière-grand-père est le frère de notre aïeul Vincent (fils de Raimond). Plus historienne et très pointue dans ses recherches, elle a

confirmé notre arbre et l'a élargi à tous les cousins. Ce travail se retrouve en allant sur le site Généanet et en tapant son nom. Pour la partie histoire et historique, je me suis permis de reprendre une partie de ses écrits.

UN PEU D'HISTOIRE.



A- La seigneurie d'Aspet :

Elle fut la plus importante Seigneurie de la région, après le Comté de Comminges.

Le premier qui porta le nom de « seigneur d'Aspet » fut *Ramon-At*, dont la dynastie régna jusqu'en 1190. Comme la plupart des nobles, les seigneurs d'Aspet s'engagèrent dans les croisades ; parmi eux, citons *Arnaud II*, qui participa à la prise de Saint-Jean d'Acre en 1191, lors de la troisième Croisade, qui fut le premier acte de la reconquête de Jérusalem.

A sa mort, ses possessions furent partagées entre ses 3 filles, et c'est dans ce partage que naquirent les branches d'Aspet, de Prat et de Bérat.

L'une des filles, héritière de l'importante baronnie d'Aspet épousa, vers 1190 *Fortanier de Comminges* : ce fut la « branche d'Aspet » : elle posséda de nombreuses localités dont, pour ce qui nous importe ici, Aspet, Saleich, Alas, Montastruc, **Balagué**..



Fortanier de Comminges

Du XIIIème au XVème siècle, du fait de la querelle politico-religieuse contre les albigeois et la Guerre de Cent ans, la Seigneurie (qui devient baronnie), eut une histoire très mouvementée : elle ne cessa de passer de main en main, achetée puis revendue..

En 1403, *Raymond-Arnaud de Coarraze* reçut le titre de « *Baron de Coarraze et seigneur d'Aspet* ».

Coarraze se situe dans le Béarn entre Pau et Lourdes.

Son fils, *Raymond-Arnaud II* lui succéda, très impliqué dans la guerre contre les Anglais, il se trouvait aux côtés de Jeanne d'Arc à la prise d'Orléans, puis au sacre du Roi Charles VII à Reims. Il mourut en 1464.

La fille aînée, *dame Catherine*, fut mariée à 15 ans au compte de Comminges, Mathieu de Foix, de 40 ans son aîné ; en 1479, à cause de sordides querelles de famille, elle perdit le château et la baronnie de Coarraze, et se retira à Aspet « *où elle possédait une vaste demeure à usage d'habitation* ». Elle fut la dernière représentante de la maison Coarraze.

En 1483, à la suite de nouvelles turbulences familiales, elle fut contrainte de vendre ses possessions à Jean de Foix (fils de Mathieux de Foix), *vicomte de Narbonne*. Maltraitée pendant des années par « son beau-fils et gendre », elle mourut en 1492. Son souvenir demeura vif dans les mémoires car on lui doit, dit-on, la belle fontaine qui orne la place principale de la ville.

Et la Baronnie continua à passer de main en main ; le dernier baron en fut **Henri III roi de Navarre**, futur roi du royaume de France sous le nom **d'Henri IV** (1589-1610). Contemporain de notre ancêtre le plus éloigné.



En 1607, il rattacha ses possessions à la couronne de France : Aspet, qui figurait parmi les 5 baronnies incorporées, comprenait 27 localités réparties en 15 consulats ; elle était pleinement dans le domaine royal, assimilée à une châellenie et siège d'une judicature royale.

« **Balaguiet** », de même qu'Arbas, Montastruc et Rouède, dépendaient alors d'Alas que le Roi avait en paréage avec Jean de Solan.

En 1639 (on avait changé de roi) Louis XIII ordonna la vente de certains domaines du Midi : Aspet fut vendu en 1642-43, His revient à Jacques de Nosteins, et Jacques de Tersac reçu entre autres, Montastruc, Arbas et Rouède.

A la même époque le seigneur de Labastide, **Guy d'Encausse**, se rendit acquéreur d'Alas-Balagué... qu'il s'empessa de céder.

En 1667, Louis XIV, par édit royal ordonna le rachat des 18 paroisses engagées en 1642, et les rattacha au domaine royal ; certaines restèrent en paréage avec le roi jusqu'à la Révolution (His, Arbas, Montastruc, Rouède ..) d'autres furent revendues (Alas, Agert, **Balagué**..) ; une demi-douzaine resta définitivement dans le domaine royal (dont Aspet..)

B- BALAGUÈRES en Couserans.

Depuis le XII^e siècle, les villages d'Alas, Agert et Balagué faisaient donc partie de la florissante Baronnie d'Aspet. Après bien des turbulences, ces villages furent réintégrés dans la république après la Révolution.

Ils font donc partie de la commune de BALAGUÈRES (« les trois villages »)

BALAGUÉ

1784 ha. Dernier village situé à la toute extrémité de la « vallée de Balaguères ».

En 2024 les trois villages n'hébergeaient plus que 202 habitants, contre 1308 en 1851. Un fort exode rural lui ayant fait perdre plus d'un millier d'âmes en 200 ans.

Dans ce site si beau et paisible, ce village vit traditionnellement de l'élevage ; mais il attire depuis 40 ans de nombreux touristes, qui se plaisent à arpenter les circuits de balades et randonnées dont le hameau s'est doté, et qui apprécient également l'originalité et la richesse de son architecture.

On y remarque les maisons en L, alliant bois et pierre, abritées par une toiture de lauzes, avec leur loggia et balcon en galeries. Cette disposition en L protège la cour et les balcons des intempéries venant de l'ouest ou du Nord.

Les balcons servaient essentiellement au séchage des cultures vivrières.

Le four à pain de forme semi-sphérique, placé à l'extérieur des murs avance en encorbellement. Il est protégé par une mini-couverture de lauzes ou d'ardoises.

Les granges du village, début XVIII^e siècle abritaient carioles et tracteurs.

Près du village, sur une butte, se trouvent les ruines de la Tour Sainte Catherine, restes d'une fortification datant du XII^e siècle.

Entre fiction et réalités.

C'est pour la typicité de ces maisons que, dans les années 1980, le réalisateur Daniel Vigne choisit, pour tourner son film « Le retour de Martin Guerre », le hameau de Balagué, qui semblait encore vivre loin de l'agitation et de la modernité du monde.

Il fallut alors, pour les besoins du tournage, enterrer le réseau électrique et créer une rocade !

On remplaça également les lauzes du toit de la « ferme de Martin-Guerre » par ..des ardoises en plastique, et les vieilles carioles entreposées dans les granges reprirent un service...qu'elles n'avaient d'ailleurs, jamais totalement quitté !

Lorsque les feux de la rampe s'éteignirent, les villageois retrouvèrent quelque peu le calme de leur vie agricole ancestrale, rythmée par les saisons ; mais la période des vacances amena depuis lors un flot de touristes curieux ..qui deviennent amoureux de la région.

Et le village s'est par la force des choses « un peu » modernisé.

Synopsis du Film Le retour de Martin-Guerre

Au XVème siècle, le « soi-disant », Martin-Guerre revient à Balagué après 8 années passées à la guerre. Bien que les habitants aient des doutes sur sa véritable identité, il lui ressemble et connaît tous les détails de sa vie.



Il reprend donc sa place auprès de son fils et de son épouse Bertrande de Rols avec qui il a deux autres enfants.

Deux ou trois ans plus tard, il réclame à son oncle qui gérait les bien, l'héritage de son père mort pendant son absence. L'oncle qui faisait partie des soupçonneux, décide d'intenter un procès contre Martin afin de prouver qu'il s'agit d'un imposteur.

Lors du procès, l'opinion publique est divisée parce que Martin argumente bien et Bertrande son épouse, défend qu'il s'agit bien de son mari.



Et là l'affaire prend des proportions importantes et les plus grands juristes de France sont conviés à l'audience.

Mais alors même que le juge déclare que l'accusé est innocent, on a un retournement de situation. Le vrai Martin Guerre apparait dans la salle et il est reconnu par sa famille.



L'imposteur, qui s'appelle en réalité Arnaud Du Thil, vient du Pays Basque voisin et il est condamné à être pendu pour ses fautes.

L'époque se situe dans les années 1560.



Le village de Balagué souhaite entretenir son histoire et la partager avec de nombreux passionnés, simple curieux ou amoureux de notre environnement. La nouvelle équipe municipale met en place une ouverture sur un tourisme patrimonial avide de rencontres et de connaissances.

Le 03 Juin 2025, Le maire de Balagué, Jean-Claude Roques, a signé l'acte d'acquisition par la commune de la maison « Martin Guerre ». En arrière plan sur la dernière photo.

Par ailleurs, un « Musée de la mémoire paysanne » va être mis en place au village. Monsieur Solakian, chercheur au CNRS, s'est engagé par écrit à donner à la commune de Balaguères l'ensemble des objets composant le Musée de la mémoire paysanne, et à vendre sa maison à la commune.

GENEALOGIE

Déchiffrement de la nomenclature utilisée. Après le nom ou le prénom apparaît des numéros.

Génération **1** : L'aïeul le plus éloigné porte le numéro (1)

Génération **2** : Son premier enfant aîné le numéro (1.1) Si il y a d'autres enfants ils porteront les numéros (1.2) , (1.3) :

Génération **3** : Les enfants de ces enfants porteront les numéros (1.1.1) ou (1.2.1) ou (1.3.1) :

Ainsi de suite.... En bleu et en gras nos ascendants directs.

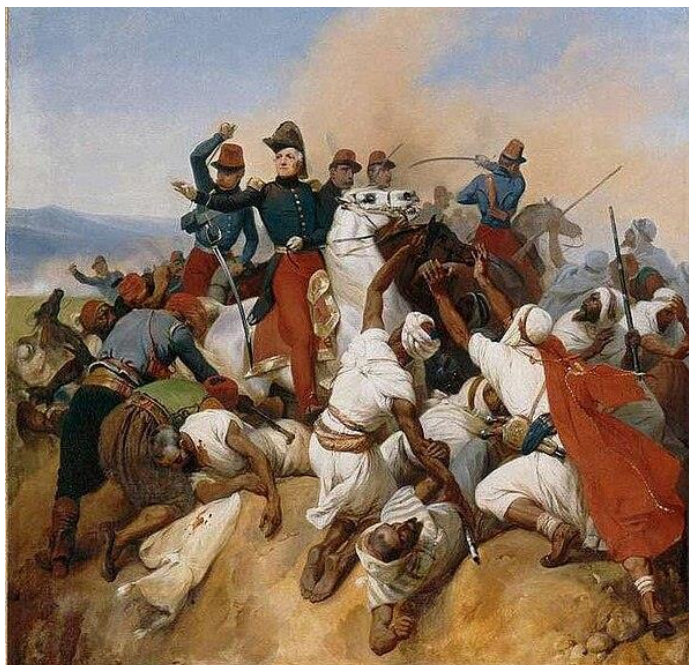
Revenons donc à ce fameux testament transmis à ma sœur aînée.

Jean-Marie Roques (1.1.1.2.3.6.4.2.1) (génération 9) dépositaire de tous les documents a choisi de les confier à Elisabeth Roques De Cabarrus (1.1.1.2.3.6.4.2.1.1.1), (génération 11) alors professeur de lettre à Salies du Salat pour son premier poste d'enseignant. Elisabeth me les a confiés pour que je puisse les numériser et elle a décidé de me les transmettre.

Au fil des documents que je consulte il s'avère que les femmes sont les maîtresses de maison, dirigeantes et travailleuses. Ce sont elles qui assurent le quotidien de l'éducation des enfants et la pérennité de l'exploitation notamment lorsque les maris partaient au service des armées.

(A l'image de « Martin-Guerre parti 8 ans en guerre, nos archives témoignent de l'engagement de nos ascendants) :

- *François, -frère de Raimond (le fondateur de Bourjaquet) - Carabinier mort en Afrique à Bône à la bataille de Sikkak en 1836. (Conquête de l'Algérie par la France). Le royaume de France (6000 soldats) commandé par Thomas-Robert s'oppose à l'Etat d'Abd el Kader (9000 soldats) commandé par Abd el Kader. Pertes françaises 32 morts 70 blessés. Perte arabes 1500 morts, blessés et prisonniers.*



Combat de la bataille de Sikkak. Peinture de Horace Vernet 1840. Château de Versailles

- *Vincent, fils de Raimond a servi la marine nationale pendant 7 ans sur des bateaux de guerre de Cherbourg à Toulon. Son livret militaire et le détail de ses services en annexe.*

EXTRAIT du Registre matricule ou du rôle de levée. NOM : <i>Roques</i> PRÉNOMS : <i>Vincent dit Marcoulet</i>		FILIATION. Fils de <i>Raimond</i> et de <i>Marianne Costet</i> domiciliés à <i>Balagnères</i> né le <i>12 février 1844</i> à <i>Balagnères</i> département de <i>L'Ariège</i>	
Arrivé à la division de <i>Coulon</i> Date de l'entrée au corps, et litres sous lesquels l'admission a eu lieu. le <i>20 Mars</i> 1868 comme <i>1^{er} soldat de la cl. 1868</i> immatriculé à <i>Coulon</i> sous le n° <i>10230-9</i> ou inscrit à <i>Coulon</i> f° n°		SIGNALEMENT. Taille d'un mètre <i>630</i> millimètres. poil <i>br. foncé</i> yeux <i>gris vireux</i> nez <i>court</i> front <i>rebouté</i> bouche <i>moyenne</i> menton <i>ronde</i> visage <i>ovale</i> Marques particulières : <i> cicatrice au bout du menton</i>	
Profession d' <i>ouvrier</i> Marié le à domicilié département d' <i>Coulon</i> le <i>21 Mars</i> 1868 Le Commandant de la compagnie, Vu et CERTIFIÉ : Le Major,		DÉLÉGATIONS. Délégué l' <i>à (1)</i> de sa solde, à compter du domicilié à	

(1) Nom, prénoms, lieu de résidence et degré de parenté du délégataire.

- *Jean-Marie, son fils 11 ans dans l'armée, 7 ans en tant que service militaire suivi de 4 ans de guerre (14-18) sur les fronts allemands ainsi que sur la bataille de la Somme 1916. Il reçut de nombreuses récompenses militaires.*



- *Jean son fils est parti en Algérie faire son service militaire chez les « Zouaves » dans les années 30.*



Assis deuxième au milieu.

- *Jean et René, mon père et mon oncle trop âgés pour être mobilisés ont cependant subi les affres de la guerre de 39-40 et notamment le massacre et l'incendie de Marsoulas à 1 km à vol d'oiseau de Bourjaquet. -voir annexe-*
- *Jean fils de René, père de Philippe et Christophe, fut également combattant en Afrique du Nord de 1959 à 1961. Il fut blessé par balle en 1961, et a été soigné à Ajaccio en Corse. Il a reçu la médaille militaire le 24 mars 2019 à Fronton (31).*

Remontons le temps.

Le plus ancien de nos ancêtres que nous ayons retrouvé à ce jour est :

Ferréol ROQUES décédé en 1666 ou 1667 à l'âge de 78 ans. Son année de naissance est donc 1588 ou 1589.

Un peu d'imaginaire.

Son père aurait donc pu être un des fils de Martin-Guerre l'imposteur ou le vrai ? ... et sa mère Bertrande de Rols.

Revenons au concret.

Étymologie du latin rocca, « roche », « rocher »

Roques : Plutôt qu'un simple rocher, le mot désigne le plus souvent une fortification construite au sommet d'un rocher. (Source Généanet)

Les recherches familiales nous enseignent sur le Clan Roques de Balagué :

Il existe une dizaine de **branches** « **ROQUE(S)** » !

Les « *Bernachot* », les « *Buquet* », les « *Laio* », les « *Teste dure* », les « *Grand Peyrat* », et les « *Petits Peyrat* », les « *Baron* » les « *BonPat* », les « *Mouchou* », les « *Ferrioles* » ...

Les actes en ligne ne remontent qu'en 1730 il n'a pas été possible de ramifier davantage.



Ferréol Roques (1) est né à Balagué en 1588 ou 1589, à la fin du règne de Henri III roi de France de 1574 à 1589 dernier monarque de la dynastie des Valois et premier Capétien mort assassiné. Son successeur sera Henri IV roi de France de 1589 à 1610 assassiné à Paris.

Avec son épouse Raymonde ARBIELLE, ils ont eu un fils.

Son fils

Raimond (1.1) est né à Balagué vers 1633 ; il épousa Antonie ROQUE, peut-être de la même famille ?!

Antonie mis au monde à Balagué **4** enfants. Jean (1.1.1), Michel (1.1.2), Jeanne (1.1.3), Bernarde (1.1.4).

Les recherches familiales introduisent ici Michel « teste dure » et Jeanne « Laio »

Leurs enfants :

- **Jean (1.1.1)**, né avant 1654. (La France est sous la Régence d'Anne d'Autriche)
- **Michel**
- **Jeanne**
- **Bernarde** naquit en 1667 ; elle épousa Jean ABADIE, et décéda à Balagué, après son mari à l'âge de 85 ans, le 1^{er} mars 1752.

Jean (1.1.1), dont le surnom « Ferriole » nous indiquant ainsi notre branche, est attesté, il épousa à Balagué, avant 1700, Michelle ROQUES, avec qui il a eu 5 enfants :

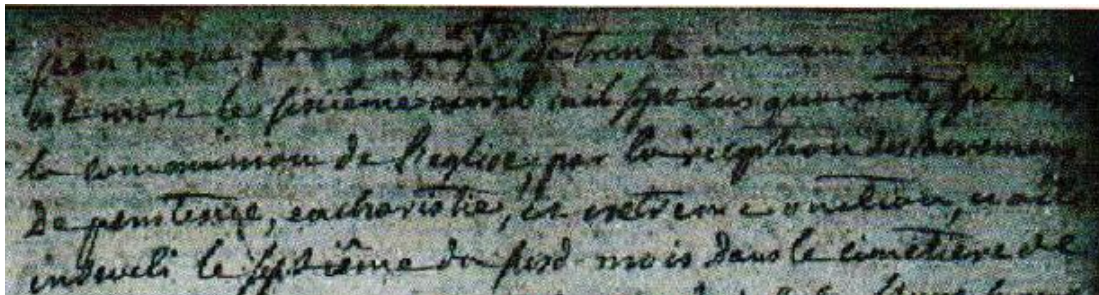
- **Michel (1.1.1.1)**, qui épousa à Agert Anne ANDRIEU, le 29 septembre 1726 né vers 1696, et était l'aîné. Michel est peut-être décédé le 29 octobre 1756 à l'âge de 60 ans.

Le couple eut au moins 7 enfants.

- Guillelme, née vers novembre 1728, et décéda le 21 mars 1751, à 22 ans et 4 mois.
- Marie, née le 16 janvier 1733, **Parrain (P)** : Jean Caubère, **Marraine (M)** : Marie Roques.
- Laurens, né le 1 janvier 1734, P : Jean Cau. M : Jeanne Roques.
- Michel, né le 30 novembre 1735, P : Jean Freiche, mari de sa tante Jeanne Roques. M : sa tante Marie-Thérèse Bassat (femme de son oncle Jean 1.1.1.2).
- Joseph, né le 30 octobre 1741, M : Antoinette Bassat, sœur de sa tante par alliance Marie-Thérèse Bassat, d'Arrout.
- Anne, née le 7 mars 1744, M : Marie Roque.
- Joseph, né le 3 mars 1748, P : Jean Roques son oncle, M : Jeanne Roques sa tante.
- **Jean (1.1.1.2)**, né vers 1701 à Balagué.
- **Jeanne(tte) (1.1.1.3)**, née avant 1709, épousa à Alas, le 24 janvier 1729, Jean FREICHE. Ils eurent au moins 7 enfants, nés entre 1730 et 1745 à Alas.

- **Guillelme (1.1.1.4)**, fille nom très en vogue à l'époque, épousa, à l'église Saint-Pierre d'Arrout, le 23 septembre 1727, le brassier Laurens BASSAT, fils de Laurens et Jeanne Bassat.
Son mari décéda à Arrout le 26 février 1747, et fut inhumé dans le cimetière, après qu'une messe eût été célébrée.
Guillelme se remariera quelques mois plus tard, à Balagué le 6 juin 1747, avec François ROQUE « mouchou », probablement son cousin. Furent témoin de cette union Jean Roque « Lompédé Baron » (de cette famille « Lompédé Baron » dont on retrouve des membres dans presque tous les actes), le cousin Etienne Roque « Laio », Guilhem Roque « mouchou » (frère du marié), et Jean Bareille « jutgé », tous laboureurs à Balagué.
Guillelme décéda le 18 septembre 1777, à 70 ans.
- **Jean (1.1.1.5)**, naquit en janvier 1715, et décéda à 31 ans et 3 mois le 6 avril 1747. Furent témoins François Pujol, Jean Aniau, Jean Bareille et Raimond Bareille.

Copie de l'extrait



L'acte de décès nous indique le surnom.

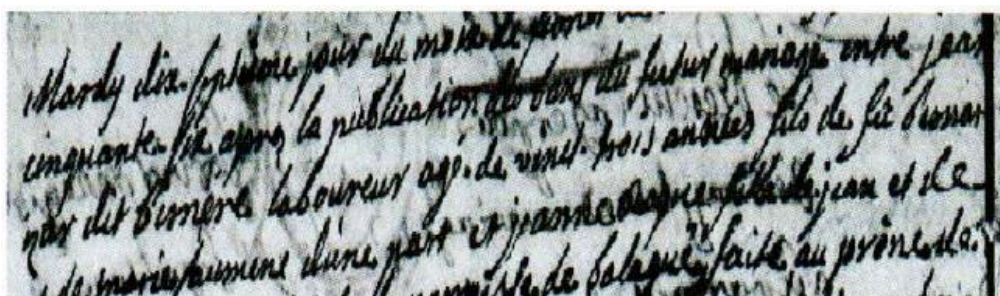
Jean (1.1.1), Le père, décéda le 4 mars 1744, à 90 ans passés, son corps fut enseveli le lendemain, « *dans le caveau de ses ancêtres* », en présence de François, Raimond et Jean Roques.

Jean (1.1.1.2), a dû naître vers les années 1701 à Balagué. Il épousa à Balagué, le 23 septembre 1727, Marie-Thérèse BASSAT. Les parents mariaient le même jour, leur fille Guillemme, avec Laurens Bassat (probablement frère de Marie-Thérèse !) Ce dut être une belle fête. Par la suite nous découvrons que par cet usage ces mariages multiples au sein des familles permettaient de ne pas disperser les biens.

Jean décéda à Balagué, le 7 juillet 1771 à 70 ans. « malade » nous dit le testament qu'il a laissé. Furent témoin de ce décès François Roque, Bareille, Ambroise Sales ((jeune frère de sa belle-fille Bernarde Sales (femme de Laurens Roques)) tous travailleurs à Balagué.

De l'union de Jean (1.1.1.2) et Marie-Thérèse BASSAT naquirent au moins 3 enfants :

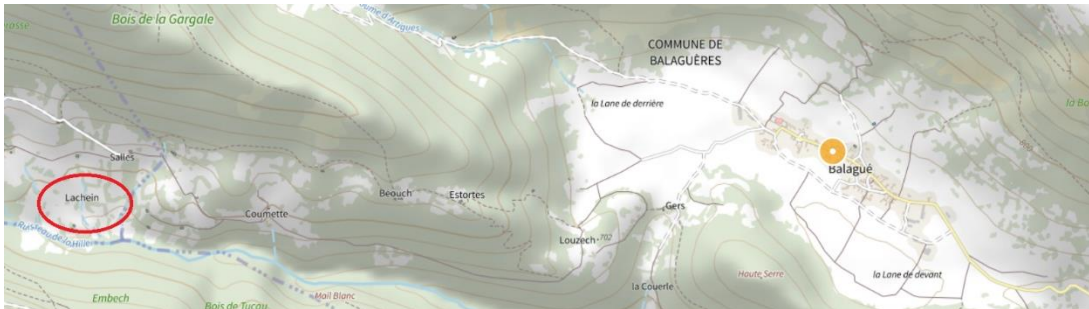
- **Jeanne (1.1.1.2.1)**, fut probablement l'ainée. Elle épousa Jean IZAR, dit « bernère ». Laboureur âgé de 27 ans le mardi 17 février 1756 à Lorp-Sentaraille. Les fiançailles venaient d'être célébrées dans cette même église. Jean signa « Bernère » l'acte est clair, de même que l'acte de naissance de leur premier enfant, Jean-Louis « Izar dit Bernère », le 20 janvier 1757.



- **Guillemme ferriole (1.1.1.2.2)**, naquit en janvier 1729, et décéda le 21 mai 1751. Elle fut inhumée le 22, elle avait à peine 22 ans.
- **Laurens (1.1.1.2.3)**, qui suit :

Laurens (1.1.1.2.3), vit le jour le 1^{er} janvier 1734 à Balagué.

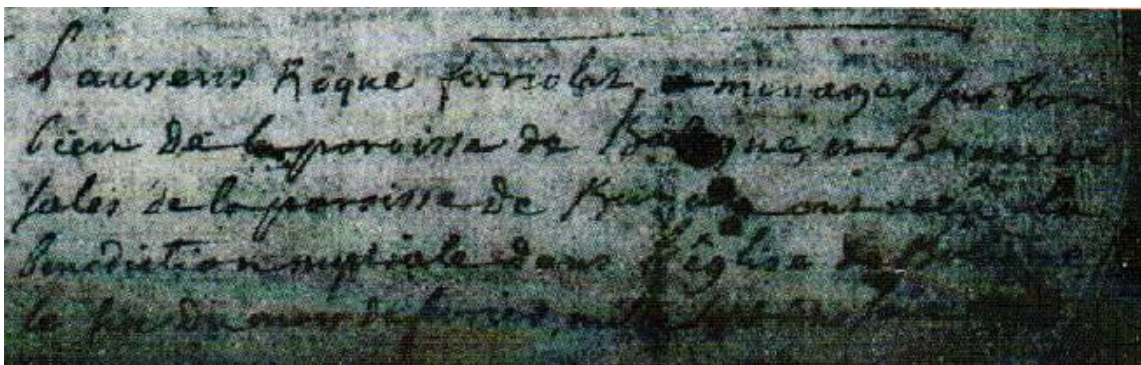
Il épousa, à 26 ans, le 6 février 1760 Bernarde SALES, de 4 ans sa cadette. Elle était née non loin de Balagué à Lachein le 23 décembre 1738).



Un contrat de mariage avait été déposé chez maître Nartus un an plus tôt (!), le 18 janvier 1759 était alors présent, entre autres, l'oncle Jacques Bassat, curé de Sentenac.

Le rédacteur de l'acte précise que Laurens signe. Il s'agit donc d'écrire.

Un extrait de l'acte, ci-dessous, nous apprend encore qu'il était surnommé « *ferriolat* » comme son père. Ainsi plusieurs de ses enfants portèrent-ils ce même surnom (souvent sous la forme « *ferriole* ») qui, était attaché à cette branche de la famille ROQUES.



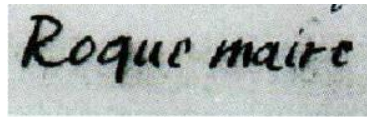
Nous apprenons qu'il était « *ménager de son bien* ». La thèse de Maurice Agulhon, pour tout ce qui concerne les métiers d'autrefois, précise que le terme de « *ménager* », qui a l'origine, qualifiait celui qui « *administrait son bien avec économie* », fut ensuite appliqué à celui qui « *possédait ses terres, et vivait de leurs produits* », le « *ménager* » qu'on appela également « *laboureur* », était donc propriétaire de sa terre et la travaillait pour son usage.

Le laboureur avait en propre les instruments de production (charrue ou araire), un attelage (à bœufs, chevaux ou mulets). Quand il montait dans l'échelle

sociale, il devenait « *fermier laboureur* » : il était plus autonome et plus aisé, il pouvait encore progresser et être « *marchand laboureur* » : il était alors considéré comme un quasi notable, et devenait parfois « *entrepreneur* ».

Il est probable que le nom de Bernarde Sales provienne du lieu de la grande demeure située en bordure du chemin de Buzan entre Le Lachein et Balagué. Ce bien appartenait récemment à Odette Bareille. Il a été vendu à une famille de Toulouse. Odette le qualifiait de « Château de Salles ». Bernarde venait d'une famille importante.

Comme témoins de leur mariage, on remarque Raimond Roque « peirat ». C'était probablement, au vu des dates, un cousin, le père de François Roque peirat, père lui-même de ce **Raimond Roque Grand Peirat**, qui naquit en 1762, et fut maire de Balagué.



Voici sa signature.

Les autres témoins furent François Pujol « *monroux* », Raimond Pujol et Jean Roque, tous trois laboureurs à Balagué.

Il y a pléthore de « Jean Roques » ! Comment les distinguer sans les surnoms !!!

Les membres de la famille Pujol apparaissent à de nombreuses reprises sur les actes comme témoins, parrains ou marraines... Ce devait être des familiers.

Revenons au déclencheur de cette saga : **Laurens Roques**.

L'acte original le plus ancien que nous ayons est le testament de 12 pages de Laurens Roques.

Se sachant malade, et sentant sa fin proche, **Laurens** dit ferriole qui n'avait que 40 ans, rédigea, le 03 juin 1774, devant maître Dominique Ferré, notaire Royal à Balaguères, et en présence de nombreux témoins de la famille Roques, un « dernier » testament, destiné « *à éviter entre eux toute sorte de discussions au sujet de ses biens* ».



L'acte précise que Laurens était en pleine procession de ses facultés et qu'il aborda ses derniers moments « *en bon chrétien* ».

Très prévoyant, il donnait de nombreuses précisions pour le déroulement de ses obsèques. Il souhaitait que dans le respect des traditions, une messe de neuvaine fût dite après sa mort, puis une messe au bout d'un an ; enfin que « *trois trentenaire de messes basses de requiem lui soient dites pendant les deux ans après son décès, par monsieur le curé de Balagué* », l'ensemble payable par son héritier.

Il « *laisse et lègue à l'œuvre du purgatoire de l'église de Balagué* » 6 Louis payables pendant l'année de son décès.

Il destine en outre 60 Louis à la construction de l'église Saint Vincent de Balagué, payables pendant les deux années après son décès.

Il dédie ensuite à sa mère **Marie Thérèse Bassat**, la somme de 6 Louis « *pour les droits qu'elle pourrait prétendre sur ses biens* », payables pendant l'année de son décès ; « *de quoi, il la prie de se contenter, moyennant quoi il l'a faite son héritière particulière* ».

Il précise avoir 6 enfants vivants :

Il lègue à son troisième enfant, **Ambroise** (1.1.1.2.3.3) tous ses biens et avoirs sur les terres d'Arrout et Cescau, où résidait alors sa tante maternelle Jeanne Bassat, qui devait en conserver la jouissance jusqu'à sa mort.

Ses garçons devaient recevoir chacun 800 Louis à leur mariage ou à 25 ans.

Ses filles dans les mêmes conditions devront recevoir 900 Louis. Plus les « *dots et hardes selon l'usage du pays* ».

A sa femme **Bernarde SALES**, enceinte, il réservait la jouissance et l'administration de toutes les possessions de Balaguères. Il lui reviendrait de donner au nouvel enfant ce à quoi son sexe pourrait prétendre, au plus tard à 25 ans.

Cet enfant fut **Guillaume** (1.1.1.2.3.7), l'enfant né posthume.

Si elle ne pouvait vivre avec lui, elle pourrait occuper « *la moitié de la maison du côté du pendant du feu* » et « *la quatrième partie* » du jardin de Balagué » ! De plus, elle devait recevoir une multitude de biens en nature (millet, vin, lait...) de manière à avoir « *une vie honnête* ».

Si Ambroise venait à décéder jeune et sans enfants, ses biens devaient revenir à **Jean** Cadet ; et selon les mêmes conditions à autre **Jean** Cadet, puis à **Jean** l'aîné.

Et il instituait comme son « héritier général et universel »**Jean Roques** (1.1.1.2.3.1) son dit fils aîné.

Laurens laissait une jeune veuve de 36 ans, et 7 enfants, dont l'aînée n'avait pas 14 ans, et le dernier allait naître !

On peut imaginer que les familles firent alors corps pour aider la jeune femme, et prendre en charge les petits orphelins.

Laurens avait, espérait-il pensé à tout, et tous.

NDLR : j'évalue entre 600 000 et 1 million d'€ (cours 2025) les biens de la famille. (Laurens avait deux sœurs et était le seul garçon. Ce qui pourrait expliquer les nombreux biens.)

Au fil du temps et au décès des uns et des autres, les héritiers s'obligèrent à trouver des arrangements !

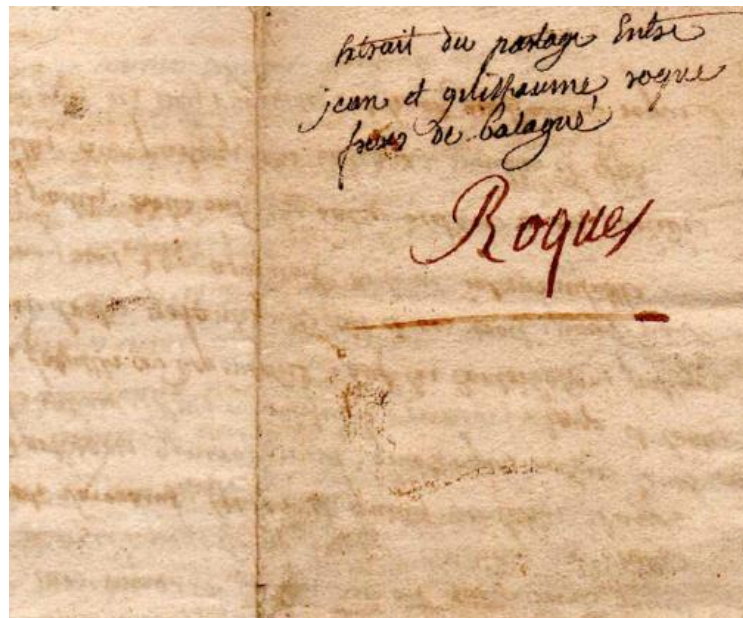
Jean fils aîné héritier général et universel décéda en 1822 à l'âge de 60 ans. Sans être marié ! Pourquoi ? La question posée demeurera sans réponse, laissant libre cours à notre imaginaire. D'autant plus que la moyenne d'âge au décès en excluant Laurens est de 82,8 ans.

Le second **Jean** est mort à 20 ans en 1786.

Suivait dans l'ordre de l'état civil notre aïeul **Jean** et son petit frère Guillaume.

Ambroise, conformément aux volontés de son père, suite aux legs qu'il lui a laissés, c'est installé à Arrout.

28 ans après le décès de Laurens, Guillaume, le dernier né, trouva des arrangements avec ses frères. Acte du 11 Floréal de l'an X. (le 1/05/1802)



8 ans après ces arrangements, **Bernarde** à 72 ans, après quelques turbulences familiales, veuve et « à cause de son âge et infirmités », confia la gestion de ses biens, par acte notarié du 19 avril 1810, à ses deux garçons cadets (les deux Jean) et à son plus jeune fils Guillaume. Tous cultivateurs à Balagué.



36 ans après la mort de Laurens, les deux Jean, (l'ainé, héritier général et universel mourra 12 ans plus tard), et Guillaume ont récupéré une partie des biens.

Bernarde s'éteignit le 11 décembre 1813 à 75 ans. Elle était restée veuve 39 ans.

L'épouse de Laurens : **Bernarde**

Mis au monde 7 enfants, tous nés à Balagué :

- **Anne « ferriolat » (1.1.1.2.3.1)**, elle naquit le 8 novembre 1760 à Balagué. Elle fut baptisée le lendemain, selon la coutume : en effet quel que fût le temps, le parrain et la marraine, parfois également le père, se précipitaient dès le lendemain de la naissance, (souvent le jour même), à l'église pour présenter l'enfant au prêtre : on redoutait que le fragile bébé ne rendît sa jeune âme avant d'avoir reçu le secours de la religion. Et si le prêtre était absent, on reprenait la route pour aller le chercher.

La petite fille fut donc baptisée le 9 novembre. Tout fut fait selon les habitudes. Son parrain fut François Sales, son grand-père maternel, de Buzan, et sa marraine Anne Laforgue sa grand-mère maternelle, dont elle porta le prénom. Les aînés étaient souvent parrainés par des grands-parents et les enfants, selon leur sexe portaient le prénom de leur parrain ou de leur marraine.

Tous deux étaient « *ménagers de leur biens* ».

Anne décéda le 16 septembre 1790, âgée d'une trentaine d'années. Le service religieux se déroula dans l'église du hameau d'Agert où elle était installée. Comme témoins on notait ses frères Jean et Guillaume Roques.



- **Jean (1.1.1.2.3.2)**, vit le jour le 23 juin 1762 à Balagué. Il ne semble pas avoir été marié. Il décéda à Arrout le 24 septembre 1822 à l'âge de 60 ans. C'est son frère Ambroise qui alla déclarer le décès.

- **Ambroise (1.1.1.2.3.3)**, naquit le 25 octobre 1764. Son parrain fu Ambroise Sales, son oncle maternel de Buzan, et sa marraine Jeannette Roques de Sentenac.

Ambroise devient « métayer », et épousa, à 17 ans, à Arrout, le 28 novembre 1781, une jeune fille du même âge : Marthe ANGLADE.

Les jeunes gens avaient choisi comme témoin de leur union François Sales, aïeul maternel d'Ambroise, Jacques Anglade (oncle de la jeune fille), Joseph, André, Antoine Cabau (de Cescau, Alas, Agert, Arrout).

Au moment de son mariage, conformément aux volontés de son père c'est à Arrout qu'il installa sa famille.

Ambroise et Marthe eurent 5

Leur fils aîné s'installa sur Arrout. Les autres enfants resteront sur enfants. Cescau. Marthe décéda le 23 septembre 1829. Ambroise 6 ans plus tard.

- **Jean (1.1.1.2.3.4)**, naquit le 21 novembre 1766. Son parrain fut son oncle de Buzan : Jean Salles et sa marraine Jeanne Coret d'Agert. Le jeune homme décéda à près de 20 ans, le 3 juin 1786.

- **Marie-Thérèse (1.1.1.2.3.5)**, née le 14 août 1769 décéda le 20 mai 1786 à près de 17 ans.
- **Jean (1.1.1.2.3.6)**, né en 1772, notre aïeul était le 6 -ème enfant de Laurens et Bernarde. Voir développement de la vie de notre aïeul ci-après.
- **Guilhaume, dit « ferriole » (1.1.1.2.3.7)**, le petit dernier, naquit deux mois après le décès de son père, le 30 août 1774. Son parrain fut Guilhaume Roque « Bernachot », et sa marraine Françoise Lompédé, épouse de François Roques « peirat ». Guilhaume épousa à 27 ans, le 30 août 179, une jeune fille du village, Anne Tap « matiou ». Elle décéda le 27 mai 1827 à 55 ans.

Revenons sur le déroulé de la vie de notre aïeul :

Jean (1.1.1.2.3.6), Né le 14 mars 1772. Il fut porté sur les fonts baptismaux par Jean Bareille son parrain, et Jeanne Roque, tous deux travailleurs à Balagué, et fut baptisé par le desservant André Laporte.

IL épousa à 30 ans, le 22 floréal de l'an X (12 mai 1802), une jeune fille originaire de Toulouse, qui habitait Balagué depuis quelques temps déjà, Rose DEDIEU.

Sur l'acte de mariage, il est appelé « ferriole Cadet ».

Rose a dû naître vers 1780, elle est décédée à Balagué le 15 novembre 1848, à 68 ans.

Que dire de ce nom de famille : DEDIEU ? Autrefois les enfants abandonnés étaient généralement déposés devant l'église du village, confiés à Dieu. Ils étaient alors pris en charge par l'Eglise, qui les plaçait dans des familles ou des institutions. Il est dit que « *Dieu est le père des orphelins et défenseur des veuves..* ». Ces enfants devenaient tout naturellement « *enfants DE DIEU* ».

Rose mit au monde **9** enfants :

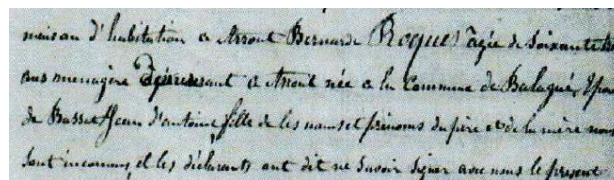
- **Bernarde (1.1.1.2.3.6.1)**, naquit le 1^{er} prairial de l'an XI. (21 mai 1803) à Balagué. On lui donna le prénom de sa grand-mère paternelle, qui fut probablement sa marraine si on en croit la tradition.
 - A 36 ans elle épousa Jean BASSAT, cultivateur, âgé de 19 ans. Le 6 février 1839.

Le mariage eu lieu à Arrout d'où était originaire la famille Bassat. Le jeune homme, orphelin de mère depuis 7 ans et de père depuis 2 ans était assisté dans sa démarche par son oncle maternel Jean Loze et par son cousin paternel Jean Bassat.

Le ménage s'installa à Arrout.

Après 25 ans de vie commune, Bernarde décéda le 28 janvier 1869 à 66 ans, Jean mourut le 1^{er} mars 1892 sans s'être remarié.

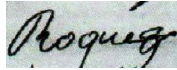
Sur l'extrait d'acte ci-dessous le patronyme Roques prend un « s »



- **Pierre (1.1.1.2.3.6.2)**, vit le jour le 28 février 1805.

Il semble que l'administration n'ait pu retrouver son acte de naissance, puisque quand il se maria, le 19 novembre 1850, il ne put fournir qu'un acte de notoriété établi par le juge de paix de Castillon en date du 23 septembre 1850.

Il épousa à 45 ans, une jeune femme de Balagué, de 10 ans sa cadette :
Françoise PUJOL.



Françoise était la fille de Jean Pujol et de Guillaumette Bareille.

La même cérémonie de mariage, le 19 novembre 1850, unissait :

La jeune sœur de Pierre, **Anne** et le frère de Françoise, **Guillaume**.

Pratique courante pour éviter de disperser les biens et les garder dans
« *la famille* ».

Les témoins de ces unions furent Joseph Gaston 32 ans, « neveu ». Jean
Viau 31 ans, Dominique Bareille, instituteur communal à Engomer et
Dominique Souque tisserand à Balaguères.

Françoise donna le jour à 4 enfants :

- Françoise qui porta le nom de sa maman née le 28 septembre 1851
- Pierre dit « *harioulat* » naquit le 26 avril 1853 et s'éteignit le 27 janvier 1939. Il épousa Jeanne Marie BAREILLE qui quitta ce monde à l'âge de 91 ans.
Pierre dit « *harioulat* » est l'arrière-grand-père de Jeanine BAREILLE qui a retracée notre généalogie familiale et de Jean-Claude ROQUES l'actuel maire de Balagué.
- Raymond naquit le 21 mai 1855, il devint gendarme à Castillon, il épousa une jeune fille d'Ias en Balaguères, Lucie LAFFONT.
- Un autre Raymond né le 9 juillet 1859 et décédé le 26 décembre 1950 à 91 ans.

Pierre (1.1.1.2.3.6.2), le père s'éteignit à 86 ans le 12 février 1890.

- **François (1.1.1.2.3.6.3)**, vint au monde le 10 mars 1806. Il épousa Marthe ANGLADE née le 31 mai 1815.

François, vu en introduction, était Carabinier au premier bataillon du 17 -
ème Régiment d'infanterie de l'Armée d'Afrique. Matricule 6657. Il
mourut en 1936 à l'âge de 30 ans, son décès fut enregistré à la mairie de
Balaguères le 26 juin 1937.

N.° 33... du Règlement
Art. 134... sur les hôpitaux.

N.° 152 de la nomenclature.

Service DES HÔPITAUX MILITAIRES.

EXTRAIT MORTUAIRE.

COMMUNE d⁽¹⁾ Bordeaux
ou
ARMÉE d⁽²⁾ Afrique
HÔPITAL d⁽³⁾ Médecine d⁽⁴⁾ Bordeaux

Du registre des décès dudit hôpital a été extrait ce qui suit :

Le Sieur ⁽⁵⁾ Roque, François, Carabinier au 1^{er} bataillon de 1^{re}
régiment d'Afrique, Régiment d'Armée le 10. 1891. et inhumé
au cimetière communal pour le 10. 1891.

né le 20. 1814 à Balaguères canton de Bordeaux
département de Midi-Pyrénées fils de Jean et
d⁽⁶⁾ Marie est entré audit hôpital le quatre du mois
d⁽⁷⁾ novembre de l'an 1890 et y est décédé le quatre du mois
d⁽⁸⁾ novembre de l'an 1891 par suite d⁽⁹⁾ une fièvre

Je soussigné, Officier d'administration comptable dudit hôpital, certifie
le présent extrait véritable et conforme au registre des décès dudit hôpital.

Fait à Bordeaux le quatre novembre 1891

(Signature)

Notes. Il y a une distinction très-importante à faire entre les actes de décès des militaires morts dans les hôpitaux. Lorsque les décès ont eu lieu dans les hôpitaux de l'intérieur du royaume, les actes dressés par les officiers d'administration comptables de ces établissements ne sont fournis qu'à titre de simples renseignements; lorsque les décès ont eu lieu hors du territoire français, ces mêmes actes sont considérés comme actes authentiques et légers d'état civil, et l'officier de l'état civil du domicile des parties en tena de les inscrire de suite sur ses registres. (Art. 97 et 98 du Code civil et 737 du Règlement sur les hôpitaux militaires.)

Les sous-intendants militaires doivent s'assurer que la distinction indiquée ci-dessus est faite avec soin, et que les indications portées dans le présent imprimé sont exactement remplies, particulièrement celles n.° 1, 2, 3, 4 et 7.

(1) Indiquer la commune où est situé l'hôpital.

(2) Indiquer l'armée, si le décès a eu lieu en campagne.

(3) Indiquer si l'hôpital est civil ou militaire, sédentaire ou ambulatoire.

(4) Indiquer le lieu où l'hôpital est établi; et le pays, quand il s'agit d'un hôpital hors du territoire français.

(5) Désigner les nom et prénom du décédé, le grade, le corps, le bataillon ou l'éscadron, et la compagnie où il servait, et le numéro de la matricule audit corps.

N. B. On recommande la plus grande exactitude dans les actes de décès. Les prénoms et noms des décédés doivent être recueillis avec attention, ainsi que les lieux de naissance, cantons et départements; les noms et numéros des corps et compagnies; et le tout doit être écrit très-lisiblement, et dans l'ordre indiqué.

- **Raymond (1.1.1.2.3.6.4)**, notre aïeul né le 2 mai 1811. Voir plus loin.
- **Marie (1.1.1.2.3.6.5)**, née le 20 juin 1814, épousa à 31 ans le 16 février 1846, le tisserand Vincent BAREILLE qui était le fils de Vincent Bareille et Marie Roques de Balaguères.

...et s'ajoute qu'il signait autre fois ce qu'il en a perdu l'usage à cause de la faiblesse de sa vue...

Marie décéda le 13 janvier et Vincent le 28 juillet 1891.

- **Catherine (1.1.1.2.3.6.6)**, naquit le 3 mars 1817.

Elle épousa à 34 ans à Aucazein le 2 mars 1851 Paul BAUDY cultivateur au village. Le marié avait 52 ans.

Paul décéda à 77 ans. Catherine lui survécut 26 ans et mourut le 16 décembre 1901. Ils furent inhumés à Aucazein.

- **Jeanne (1.1.1.2.3.6.7)**, naquit le 26 novembre 1819.

Elle demeurait depuis plusieurs années déjà à Arrout. Elle épousa à 30 ans un jeune homme du village, François ANGLADE, né le 10 août 1819. En même temps qu'eux, le prêtre bénissait le mariage du cousin de François, Raymond Anglade. Jeanne décéda 11 ans plus tard que son mari, le 14 novembre 1891.

- **Anne (1.1.1.2.3.6.8)**, vit le jour le 18 décembre 1822.

Elle se maria, donc, le même jour que son frère aîné le 19 novembre 1850. Elle épousait, le jeune frère de Françoise Pujol, Guillaume « dit petit Monrousset », qui avait 32 ans, et résidait également à Balagué où il était cultivateur.

Le ménage eut deux enfants : Une fille Anne, née le 25 janvier 1851, qui épousa Jean Bareille, frère de Jeanne Marie (épouse de Pierre), et Jean, qui dû naître vers 1857.

Douze ans après Guillaume s'éteignit Anne, le 17 mars 1904, elle avait 82 ans.

- **Jean (1.1.1.2.3.6.9)**, le dernier enfant ne vécut que quelques mois. Il mourut le 16 février 1827 à 6 mois.

Raymond (1.1.1.2.3.6.4). Quatrième enfant de Jean Roques et Rose Dedieu, naquit à Balaguères le 2 mai 1811. 2 ans avant le décès de sa grand-mère Bernarde.

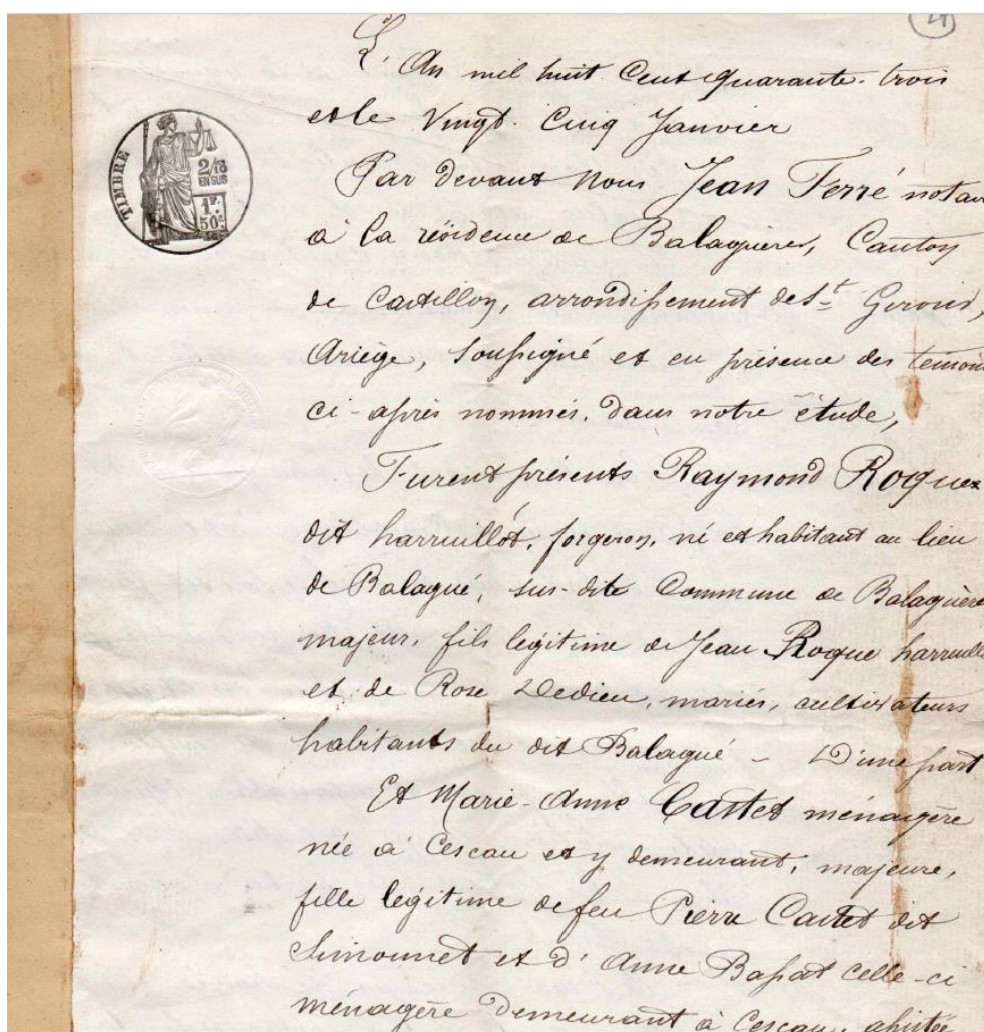
Un peu d'histoire pour replacer le contexte :

Napoléon Ier était alors Empereur des Français depuis 1804. C'était le « Premier Empire ». Déchu, il abdiqua en avril 1814, et dans un dernier sursaut de 100 jours il tenta de reprendre le pouvoir, mais en vain !

Puis, ce fut « la Restauration » de 1814 à 1830, avec les rois Louis XVIII et Charles X. Après l'émeute des « trois glorieuses » le pays passa de mains en mains. Louis-Philippe Ier régna de 1830 à 1848.

Dans son Ariège, Raimond, dit « *harioulat* », devient cultivateur. Son père Jean, suite aux successions, devait être aisé.

A 32 ans, après qu'un contrat de mariage eut été signé le 25 janvier 1843, il épousa quelques jours après, une jeune fille de Cescau, Marie Anne BASSAT CASTET.

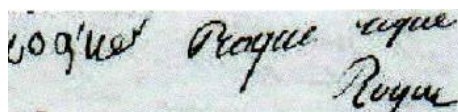


Marie Anne (écrit quelques fois Marianne) était née le 24 août 1814. Elle était le second enfant de Pierre Castet et de Anne Françoise Bassat. La fratrie

comprenait 5 filles et 1 garçon. Le père Pierre était décédé alors que la jeune Marie Anne n'avait que 14 ans.

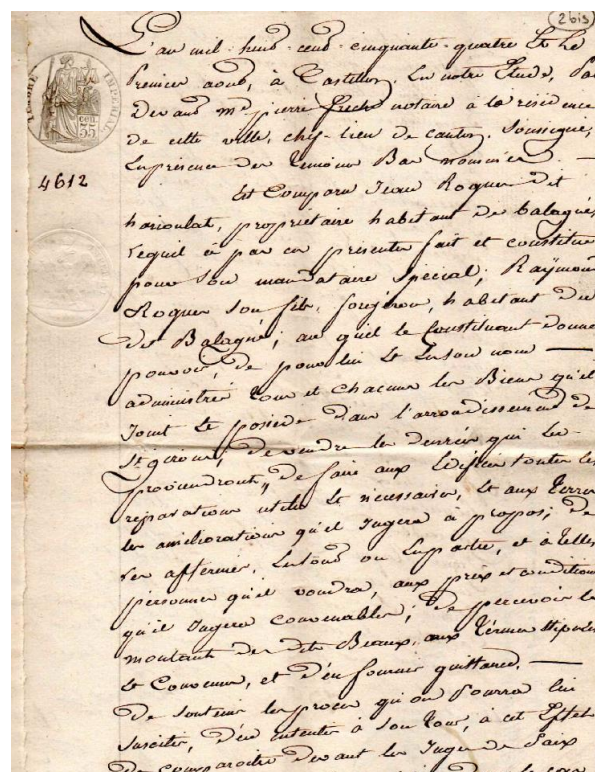
Le mariage de Raimond et Marie-Anne eut lieu, non pas selon la tradition, dans le village de la jeune fille, mais à Balagué, fait rarissime, où Raimond travaillait comme Forgeron.

Les jeunes gens avaient choisi comme témoins François Roque âgé de 29 ans, Pierre Roque fils d'Ambroise son oncle (installé à Arrout depuis que son père Laurens lui avait légué ses biens d'Arrout) et Jean Roque fils de Laurent. Copie de la signature des 4 Roques ! :

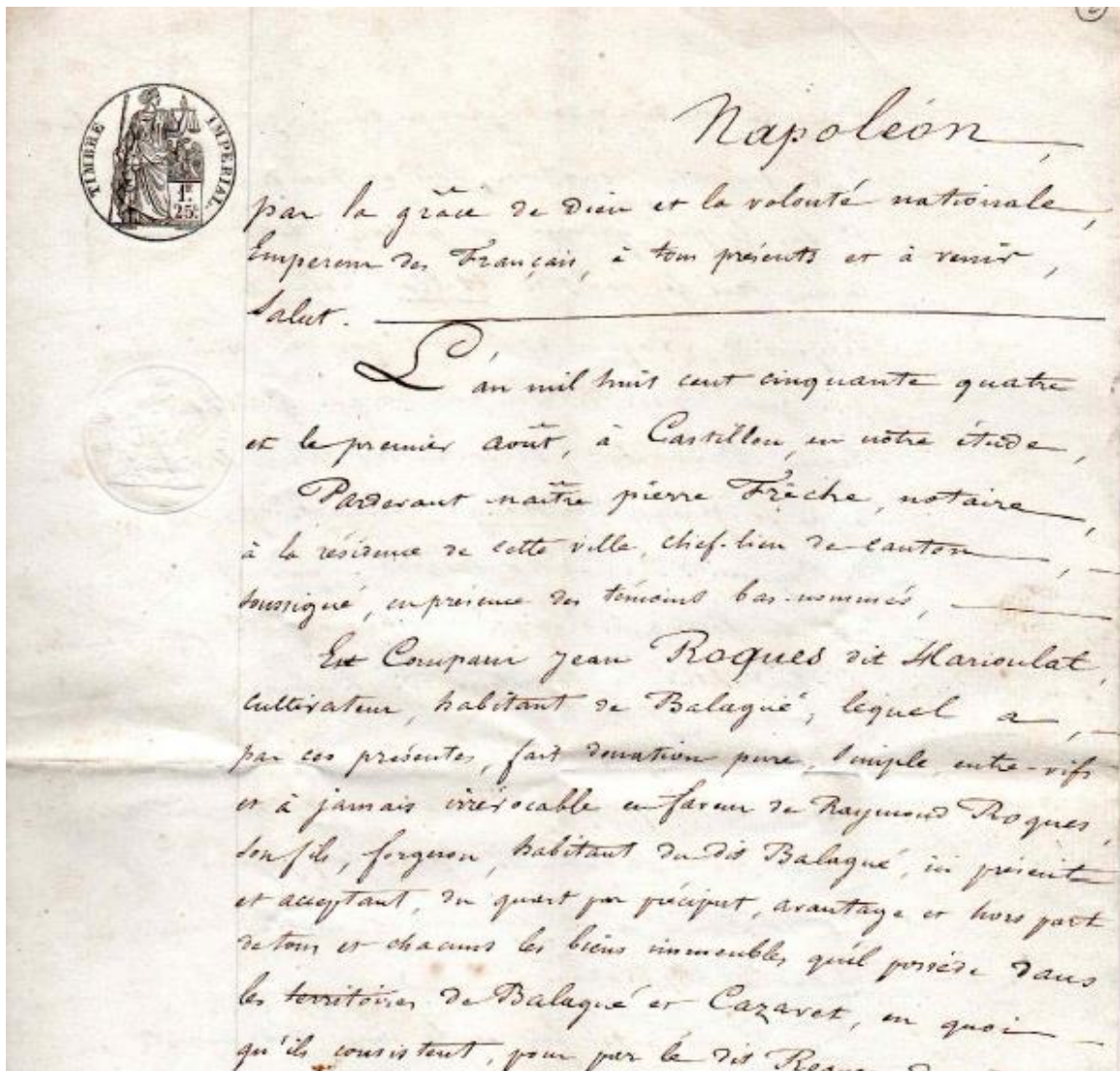


Signatures du marié et de ses cousins.

Le père de Raymond : **Jean (1.1.1.2.3.6)**, était malade et sentait ses forces et ses facultés diminuer : Le 1^{er} août 1854, il confia l'administration de ses biens à son fils Raymond :



Jean lui fit également donation de ses biens.



Et afin de prévenir de toutes formes de discussions il établit son Testament le 3 septembre 1854.

Lequel voulant prévenir les contestations que pourrait faire naître entre les enfants le partage de ses biens ; meubles et immeubles à procédé à cette opération pour la fratrie (?) forme de donation (XXX) (?) donation entre vifs et irrévocable en partage de la manière suivante entre les dits enfants, nommés comme suit.

Pierre Roques, dit harioulat, fils aîné, cultivateur.

Raimond Roques forgeron

Marie Roques épouse attestée et autorisée de Guilhaume
Pujol cultivateur

Tous habitants du lieu-dit Balagué.

Bernarde Roques épouse attestée et autorisée de Jean Bassat
habitant d'Arrout.

Jeanne Roques épouse attestée et autorisée de François
Anglade, cultivateur habitant du dit Arrout.

Catherine Roques épouse attestée et autorisée de Paul
Baudy, cultivateur, habitant d'Aucazein.

Comme de Balagué.
Lequel voulant prévenir les contestations
que, venant faire naître entre les enfants
le partage des biens, meubles et immeubles,
a procédé à cette opération par la forme
de donation de donation entre vifs et
irrévocable en partage de la manière suivante
entre ses dits enfants, nommés comme suit.
Pierre Boyer, dit Chassoulant fils aîné,
cultivateur.
Raimond Roques forgeron.
Marie Roques, épouse assistée et
autorisée de Vincent Pisselle dit Aubert,
cultivateur.
Anne Roques épouse assistée et
autorisée de Guilhaume Pujol dit maneman,
cultivateur.
Tous habitants dudit Balagué.
Bernarde Roques épouse assistée
et autorisée de Jean Bassat, comme son
époux et non d'autre Bassat,
cultivateur; habitant d'Arrout.
Jeanne Roques épouse assistée et autorisée
de François Anglade dit Badajre,
cultivateur habitant dudit Arrout.
Et Catherine Roques épouse assistée et
autorisée de Paul Baudy dit Boizat,
cultivateur, habitant d'Aucazein, comme dits enfants

[illegible]

Echelle 1 : 0 430

Photo actuelle de la grange d'estive de Raimond Roques :



Les biens et immeubles à Balagué se situent comme suit :

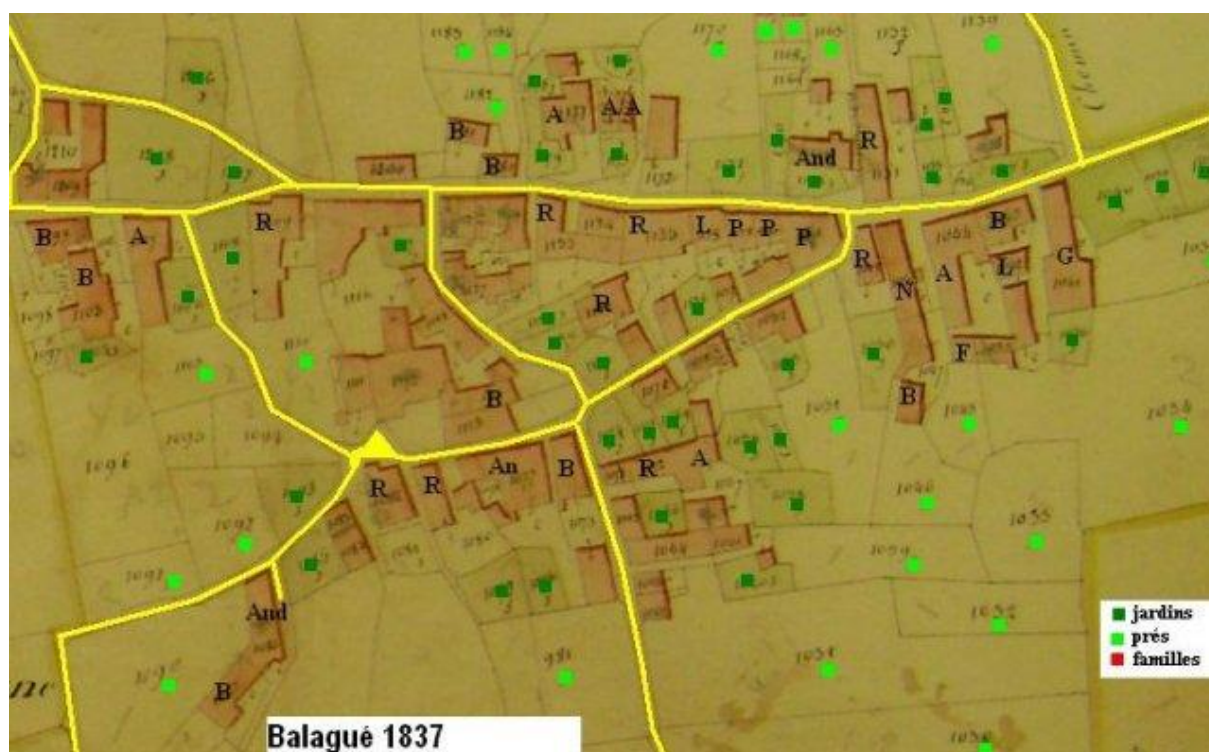


1 → Corps de ferme des Roques ascendants de Raimond. Avec la maison de Bernarde côté ouest.

2 → Maison de Raimond. Une poutre dans la cour côté indique son année de naissance 1811.

3 → Maison et forge de Raimond. -Souvenirs de Jean Roques 1950-.

Cadastre Napoléonien



En 1857, Raymond était devenu un personnage important du village. Il disposait de biens immobiliers acquis par sa famille et les mariages depuis plusieurs générations. Il était toujours cultivateur, mais en plus, il était forgeron à une époque où la mécanisation agricole était florissante.

Dans la commune, il y avait plus de 1300 habitants dans les années 1850, (contre 200 en 2022).

Évolution de la population [\[modifier\]](#)

1793	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851
1 379	731	919	955	1 289	1 295	1 271	1 296	1 308
1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896
1 224	1 134	1 199	1 097	1 077	1 119	1 056	984	985
1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954
895	805	779	643	632	565	474	425	361
1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2008	2013
314	314	267	223	209	192	194	195	200
2018	2022	-	-	-	-	-	-	-
196	197	-	-	-	-	-	-	-

Tout naturellement pour Raymond, il était important de sécuriser la famille et donner un avenir à ses 7 enfants. Quatre garçons et trois filles. De par son métier de Forgeron, il devait souvent faire les foires comme celles de Castillon ou Saint-Girons. C'est certainement au cours d'une d'elles qu'il a rencontré M. Joseph RAUFAST restaurateur 9 grande rue Matabiau à TOULOUSE 31.

Joseph Raufast était marié à Jeanne Perpey dont la famille était établie à Salies du Salat, Touille, Roquefort. On retrouve aussi des « Raufast » sur Castillon et Touille. Il était restaurateur à TOULOUSE.

D'après les actes en notre possession, Joseph Raufast entreprit de racheter, sur plusieurs années Bourjaquet et tout un ensemble de terres sis au tour et alentour.

- Le 08 janvier 1847 il rachète « Bourjaquet » à sa belle-famille Perpey pour 7000 fr.
- Le 10 mai 1848, il rachète les bois à M. SIGNAT pour 880 fr.
- Le 13 octobre 1848, il rachète des terres à PERPEY pour 522 fr.
- Le 22 octobre 1848, il rachète des terres à Techéné pour 480 fr.
- Le 21 février 1850, il rachète des terres à Martre pour 1000 fr.
- Le 25 mai 1852, il rachète des terres à Martre pour 500 fr.
- Le 10 mars 1856, il rachète des terres à Coumes pour 400 fr.

En 10 ans il constitue la propriété de Bourjaquet à Salies du Salat.

Il ne fallut que 2 ans à notre entreprenant et fin aïeul Raimond Roques (orthographié quelques fois : Raymond), pour racheter l'ensemble à Joseph Raufast.

Dans un premier temps nous avons un acte détaillé de vente de bétail (4 vaches et 4 génisses) le 22 février 1866 pour 1137 fr.



Pardevant M^r Jean Joseph Marie Fabre
avocat et son collègue notaires à Toulouse
Soussignés

Ont Comparu

M^r Joseph Raufast Maître d'hôtel et
Dame Jeanne Marie Lerpey son épouse qui se
autorise demeurant ensemble à Toulouse, Grande
rue Natabian Numéro 3

Lesquels ont exposé que suivant acte public
du vingt deux Février Mil huit cent soixante six
Devant M^r Morere Notaire à Balaguères —
Enregistré, ils ont vendu auieur Raymond
Roques forgeron et à Dame Marie Anne Castet
son épouse habitant au dit Balaguères Canton
de Castellon Ariège, et depuis à Salies quartier de
Bouzaquet, un corps ou domaine appelé
Métairie de Bouzaquet sitée dans la dite
Commune de Salies

Que depuis et par acte du Cinq Mai
Courant passé devant M^r Lodes Notaire au dit
Salies déclaré enregistré le dit M^r Raufast
agissant en son nom personnel et comme se
portant fort de Dame Jeanne Marie Lerpey
son épouse a vu des dits épouse Roques
la somme de Dix Mille Francs formant

Les 7 enfants de Raymond et Anne Castet :

- **Pierre (1.1.1.2.3.6.4.1)**, né le 29 novembre 1843. Pour le moment je n'ai pas d'information sur Pierre, le frère de notre aïeul Vincent.

- **Vincent (1.1.1.2.3.6.4.2)**, naquit le 12 février 1845.

[Voir développement plus loin.](#)

Il devint cultivateur en rejoignant la propriété de ses parents à Salies du Salat en épousant le 26 avril 1874 à Touille une jeune fille de 21 ans, Jeanne-Marie Millet née le 4 février 1853 à Touille. Elle était la fille du cultivateur Bertrand Millet (maire de Touille) et d'Anne Perpey.

- **Pierre (1.1.1.2.3.6.4.3), troisième** enfant de Raymond et Marianne naquit le 2 mai 1847. Comme pour le premier Pierre, je n'ai trouvé aucune information.
- **Marie (1.1.1.2.3.6.4.4)**, vécu seulement 2 ans. Elle naquit le 9 novembre 1849, et décéda le 11 octobre 1851.
- **Marie (1.1.1.2.3.6.4.5)**, quelques lois après le décès, naissait une autre petite Marie le 28 mars 1852. Elle épousa Jean Millet frère de Jeanne-Marie Millet. Le même jour que son frère Vincent et Jeanne-Marie Millet s'unirent.

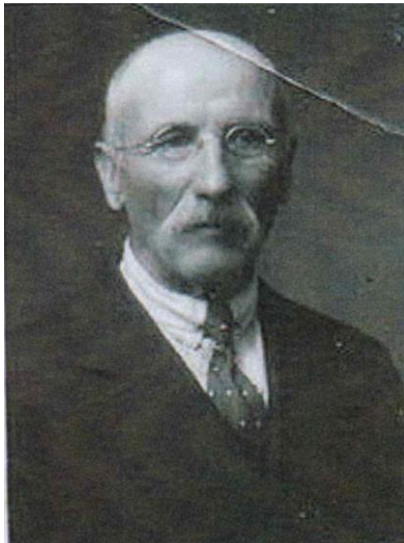
Marie et Jean eurent 4 enfants :

Bertrand Millet ; Vincent ; Auguste Prospère ; Laurence.

- **Marie (1.1.1.2.3.6.4.6)**, naquit le 26 septembre 1854. Elle épousa Pierre Peyrat de Mane le 24 août 1886
- **Jean (1.1.1.2.3.6.4.7)**, dernier enfant de Raimond ROQUES et Marianne CASTET, naquit à Balaguères le 1^{er} novembre 1857 à 10 heures du matin.

Il était garde forestier en Ariège, lorsqu'il épousa, le 26 juin 1886 une jeune fille de 19 ans Rose Paulonie Castagnas, originaire de Touille depuis plusieurs

générations. La jeune Rose Paulonie était appelée par sa famille
« Apollonie »



Jean Roques frère de Vincent

Rose Paulonie Castagnas

Ils eurent 5 enfants dont Marie Julie Roques née à Touille le 22 mai 1888 qui épousa Alexandre Lagarde originaire de Touille. Leur fils André Lagarde fut agrégé de Lettres Classiques et Inspecteur Général de Lettres Classiques. Co-auteur des livres d'école « Lagarde et Michard »

Comme vu en introduction, **Vincent (1.1.1.2.3.6.4.2)**, (son prénom est lié à l'église Saint Vincent de Balagué) part à l'âge de 21 ans part servir son pays.

Il servit la marine nationale et les colonies du :

- 21 octobre 1866 au 31 décembre 1872



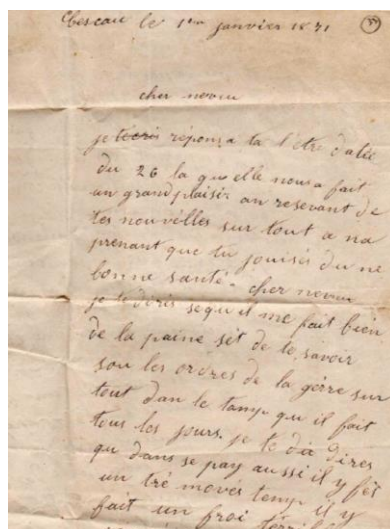
Pour l'instant, nous n'avons pas de photos, il est mentionné sur son extrait du registre militaire établi à Toulon : Profession *forgeron* (par habitude, ils inscrivaient la profession des parents), taille *1,63 m*, cheveux *foncés*, yeux *gris roux*, front *découvert*, bouche *moyenne*, menton *rond*, visage *ovale*. Marques particulières : *cicatrice au bout du menton*.

Liste des bateaux sur lesquels il a officié

1. Année 1867 / cuirassé blindé « TAUREAU »
2. Année 1869 / Frégate mixte " LA BELLONE » et "FLANDRE" Cuirassé à batteries
3. Année 1870 Bateau "SEINE" pas d'infos.
4. Année 1871 "PROVENCE" Cuirassé à batteries.
5. Année 1872 Bateau "CHACAL" Cuirassé garde côte.

Il est donc combattant lors de la guerre Franco-Prussienne de juillet 1870 à janvier 1871. Son livret militaire fait mention de soldes (évaluées à 1400 fr). On peut imaginer que ses soldes ont aidé ses parents qui venaient d'investir dans l'achat de Bourjaquet.

Lors d'une forte tempête en mer, il décide de prier et faire offrande à la Chapelle Saint Maur (patron des charbonniers) d'un louis d'or. La chapelle, encore existante, se situe exactement à mi-chemin entre Balagué et Bourjaquet, en bordure de route à Prat-Bonrepaux.



Lettre de tante Rose à son neveu Vincent, en janvier 1871 alors qu'il était « aux ordres de la guerre ».

Une fois rentré, il reprit Bourjaquet et il s'attacha à donner une éducation à ses enfants. Jean-Marie sorti premier du canton de l'école communale de Touille.

Son épouse, Jeanne-Marie décéda en 1921, Vincent l'a suivi en 1922. Ils sont inhumés dans un caveau situé à l'arrière de l'église de Touille.

Ils eurent 3 enfants :

- **Jean-Marie (1.1.1.2.3.6.4.2.1)**, l'aîné naquit le 13 avril 1875.
Le 11 juin 1904, Il épousa, Elisa PERPEY, née le 4 septembre 1885.
[Voir développement plus loin.](#)
- **Marie-Anaïs (1.1.1.2.3.6.4.2.2)**, née le 8 août 1878. Et
épousa le 7 juin 1902 Jean Donâtien Rouède.
- **Marie-Julie (1.1.1.2.3.6.4.2.3)**, née le 4 septembre 1895. Elle
épousa Alfred Peyrat le 12 mars 1918 Elle décéda à Mane le 25 mai
1970.

Le grand-père **Raimond** Roques, décéda le 25 juin 1896. Son fils Vincent et un voisin déclarèrent le décès à la mairie de Salies du Salat.

Jean-Marie reçu une éducation à Touille (à développer).

Coïncidence, comme son père, à la fin de son service militaire, la France entra en guerre contre l'Allemagne ce fut la guerre 14/18. Il dû repartir combattre alors qu'il avait déjà deux enfants : Jean né en 1908 et René né en 1913. Cette guerre qui fit 20 millions de morts et 21 millions de blessés laissa des traces dans bien des corps et des esprits. Néanmoins, Jean-Marie qui avait fait entre autres la bataille de la Somme et celle du Chemin des dames, donnait l'image d'une personne très calme. Il donna peu de détails sur cette période difficile.

Sur cette photo, peu après la fin de la guerre, j'imagine qu'il pose avec Elisa en compagnie de ses deux sœurs et beaux-frères.



Une fois rentré à Salies du Salat, dont il fut élu conseiller municipal, il s'attacha à donner une éducation à ses deux garçons. Tous les deux au début du siècle dernier intégreront des écoles agricoles.

Son épouse Elisa Perpey, dont la famille possédait une centaine d'hectares à Betchat, était la Grand-mère de la génération 11. Elle a géré avec prévoyance l'exploitation de Bourjaquet pendant plus d'une décennie.



Elisa avec ses deux garçons Jean et René

(Raconter peut-être anecdote ...messe Touille/chaussures).

Elle décéda en 1954 à l'âge de 69 ans.

Jean-Marie, par passion, observation, persévérance et calme devient apiculteur. Il fonda un rucher. Ici à 91 ans, photographié par Elisabeth.



Outre ses médailles militaires, il fut fait chevalier de l'ordre du Mérite Agricole. Ses fils en étaient fiers. Le jour de son inhumation, Jean lui épingla la médaille sur son costume.

Jean-Marie et Elisa eurent donc deux garçons :

- **Jean (1.1.1.2.3.6.4.2.1.1)**, né le 13 avril 1908 a Salies du Salat. Il a épousé, le 5 octobre 1940 Irène Pradié née le 14 mars 1910 à Toulouse. Il nous a quitté en 1996.
- **René (1.1.1.2.3.6.4.2.1.2)**, né le 17 mars 1913 a Salies du Salat. Il a épousé, le 23 octobre 1937 Margueritte Boué née le 28 janvier 1919 à . Il nous a quitté en 1982.

Jean,

L'aîné Jean, à 17 ans, a perdu son œil. Au retour de l'école, en bêchant le jardin pour sa mère, il a reçu un éclat de pierre. Les ophtalmologistes n'étant pas sur place à Salies pour le soigner immédiatement.

Légèrement handicapé, il préféra continuer ses études agricoles et il devint ingénieur. Son frère René reprenant la ferme.

Dans un premier temps, associé avec Mr Castet, il créa son entreprise de négoce agricole avant la guerre de 39 à Toulouse, rue des Potiers, à côté de la halle aux grains de Toulouse (place Dupuy).

Jean s'installe donc avec son épouse Irène Pradié, 300m plus loin au 15 de la côte Pavée. Il y fonde sa famille. Le livret de famille à son mariage en 1940 mentionne

Pour lui : Commerçant, courtier en grains. Pour Irène : Comptable. (Dans une concession automobile). Il est présent à la création de l'ONIC en 1940 (Uniformisation des prix des céréales par l'Etat suite aux événements de 1936). Il y rentrera et prendra sa retraite en 1974 à l'âge de 66 ans.

Comme son père il reçut la distinction de Chevalier du Mérite agricole. À son départ en retraite il fut élevé au grade d'Officier du Mérite agricole. Très attaché à ce symbole il en portait régulièrement la rosette. Jean et René étaient très unis, après-guerre, de mémoire, Jean a ramené un tracteur agricole de Toulouse à Bourjaquet par la route ! Régulièrement nous allions à Bourjaquet les fins de semaines et pendant les vacances.

Jean et Irène ont eu 3 enfants : [Voir développement plus loin*](#).

René,

Après ses études agricoles au lycée d'Ondes (31). Il reprend l'activité de l'exploitation et la développe sur l'élevage laitier. Fin des années 60, il est adhérent à une coopérative laitière, il modernise l'exploitation : Tanks à lait réfrigéré, machine à traire automatiques... Très ingénieux il fabrique divers matériels pour l'aider dans ses tâches. Extraction de fumier avec tombereau sur rail. Rampe élévatrice avec treuil pour stockage du fourrage à l'étage, mécanisation tracteurs, faucheuse, andaineuse, gerbeuse pour la récolte de blé...

Comme son frère et avant lui son père il reçoit la distinction de Chevalier du Mérite agricole, et comme son frère il n'a pas été mobilisé pour la guerre de 39-45. Cependant lors du massacre de Marsoulas (situé à 1 km à vol d'oiseau) et de

l'incendie des maisons, il a caché les enfants, dans des coins secrets, pour éviter d'être trouvés par les SS au cas où ils viendraient jusqu'à Bourjaquet.

René et Margueritte ont eu deux enfants :

- **Jean (1.1.1.2.3.6.4.2.1.2.1)**, né le 26 septembre 1938. Le x xx 1965. Il a épousé Georgette Bacchin née le xx xx xx.

Jean et Georgette ont deux enfants :

- Philippe (1.1.1.2.3.6.4.2.1.2.1.1), né le 16 août 1967. Avec son épouse Karine Boyer, ils ont deux enfants :
 - Clément (1.1.1.2.3.6.4.2.1.2.1.1.1)
 - Justine (1.1.1.2.3.6.4.2.1.2.1.1.2)
- Christophe (1.1.1.2.3.6.4.2.1.2.1.2), né 4 août 1970. Avec Cathy Maurice ils ont trois enfants :
 - Adrien (1.1.1.2.3.6.4.2.1.2.1.2.1)
 - Elise (1.1.1.2.3.6.4.2.1.2.1.2.2)
 - Gabriel (1.1.1.2.3.6.4.2.1.2.1.2.3)

Jean a été mobilisé et blessé lors de la guerre d'Algérie. Comme sa sœur Odette, ils ont tous deux travaillé à « l'usine à sel », distante de 1,2 km à vol d'oiseau, qui employait alors une centaine de personnes. Lors de la fermeture de l'usine, début 1970, **Jean** choisi d'intégrer « Les Salins du Midi » et de déménager à Aigues-Mortes (34).

- **Odette (1.1.1.2.3.6.4.2.1.2.2)**, né le 13 mars 1945. Le 23 août 1970 elle a pris pour époux Angel Scudiero né le xx xx xx

Odette et Angel ont deux enfants :

- Marie-Christine (1.1.1.2.3.6.4.2.1.2.2.1), né le 16 août 1967.
- Jérôme (1.1.1.2.3.6.4.2.1.2.2.2), né 19 décembre 1978. Avec Magalie Pourcharet ils ont deux enfants :
 - Damien (1.1.1.2.3.6.4.2.1.2.2.2.1)
 - Louis (1.1.1.2.3.6.4.2.1.2.2.2.2)

Odette, mariée à Angel, elle continuera l'exploitation, bien aidée de son mari qui améliorera considérablement le lieu de vie de Bourjaquet.

Jean* (le frère aîné de René) et Irène ont eu trois enfants :

- **Elisabeth (1.1.1.2.3.6.4.2.1.1.1)**, née le 24 mars 1942. Le xx xx xx elle a épousé Bernard de Cabarrus né le 15 octobre 1948.

Elisabeth et Bernard ont eu un fils :

- Jean-Sébastien (1.1.1.2.3.6.4.2.1.1.1.1), né le xx xx 1979. Avec sa compagne Marie Yaëlle Pennarun, ils ont eu une fille :
 - Raphaëlle (1.1.1.2.3.6.4.2.1.1.1.1.1) née le 15 avril 2020

Elisabeth devient professeur de lettres. Son premier poste fut à Salies du Salat. Puis elle s'établit à Coufouleux dans le Tarn. Son mari et son fils sont tous deux musiciens.

- **Marie-Thérèse (1.1.1.2.3.6.4.2.1.1.2)**, née le 15 mars 1946. Le xx xx xx elle a pris pour époux Jean Gaillard né le xx xx xx

Maryse et Jean ont eu une fille :

- Nathalie (1.1.1.2.3.6.4.2.1.1.2.1), né le 30 novembre 1976. Avec son époux Jean-Philippe Soudeille, ils ont eu deux filles :
 - Aurélie (1.1.1.2.3.6.4.2.1.1.2.1.1) née le 22 novembre 2004
 - Lucie (1.1.1.2.3.6.4.2.1.1.2.1.2) née 15 juin 2006

Marie-Thérèse et son époux Jean se sont installés à Toulouse. Tous deux ont travaillé dans la finance.

- **Bertrand (1.1.1.2.3.6.4.2.1.1.3)**, né le 14 août 1954. Le 3 juillet 1976, il épousa à Rouen Sylvie Gonel née le 6 décembre 1955 à Paris.

Bertrand et Sylvie ont trois enfants :

- Céline (1.1.1.2.3.6.4.2.1.1.3.1), née le 22 décembre 1976. Avec Jean-Paul Astruc ils ont trois enfants :
 - Julien (1.1.1.2.3.6.4.2.1.1.3.1.1)
 - Jade (1.1.1.2.3.6.4.2.1.1.3.1.2)
 - Romane (1.1.1.2.3.6.4.2.1.1.3.1.3)
- Maxime (1.1.1.2.3.6.4.2.1.1.3.2), né le 1 juin 1978.
- Thomas (1.1.1.2.3.6.4.2.1.1.3.3). Avec Marjorie Gontero ils ont trois enfants :
 - Noah (1.1.1.2.3.6.4.2.1.1.3.3.1)
 - Sam (1.1.1.2.3.6.4.2.1.1.3.3.2)
 - Molly (1.1.1.2.3.6.4.2.1.1.3.3.3)

Bertrand et son épouse Sylvie tous deux techniciens arboricoles, s'installent comme agriculteurs à Montesquieu dans le Lot et Garonne. Comme son grand-père, son oncle et son père, Bertrand fut promu Chevalier du mérite agricole en 2019.

L'histoire ne s'achève pas. Chacun, chaque génération, continuera de laisser trace de son passage.

En guise de pause, je voudrais inclure la participation de mon père qui nous a laissé le texte ci-après.

Je lui rends hommage, et le remercie de m'avoir fait connaître la terre de Balagué.

Balaguères :

Un cirque d'un peu plus d'une centaine d'hectares arable et de pâturages à 700 m d'altitudes. Protégé au nord par le pic de l'Estélas 1247 m et de la forêt de Cazeaux, à l'ouest par le Tuc de Gravé 1417 m et les forêts de Saleich et Bellongue.

S'ouvrant au sud et à l'est sur la vallée de Bethmale et la vallée du Lez.

A 20 km au sud de la frontière Espagnole, le pic de l'homme 2713 m, le Mont Vallier 2838 m.

Une église – Saint Vincent- et une trentaine de maisons, c'est le village de Balaguères en Couserans. On y accède par une seule route départementale de 3 km et par quelques pistes muletières.

Terres de traditions et de légendes – Terre de foi chrétienne, c'est là que mes ancêtres ont vécu.

